

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE
DE GRENADE-SUR-GARONNE
Séance du 21 mars 2023

Le mardi 21.03.2023, à 19 heures, les membres du Conseil Municipal de la Commune de Grenade, régulièrement convoqués, se sont réunis sous la présidence de M. DELMAS Jean-Paul, Maire de Grenade (Présidence confiée à Mme MOREL-CAYE, 1^{ère} Adjointe, durant l'examen, le débat et le vote du Compte Administratif 2022).

Etaient présents :

M. DELMAS Jean-Paul, Maire de Grenade.

Mme MOREL CAYE Françoise, M. NAPOLI François, M. VIDONI-PERIN Thierry, Mme TAURINES Maires Adjoints.

Les conseillers municipaux :

Mme AUREL Josie, M. LOQUET Pierre, M. CAUBET Christian, Mme D'ANNUNZIO Monique, M. MONBRUN René, Mme GENDRE Claudie, Mme BRIEZ Dominique, M. BEN AÏOUN Henri, Mme MERLO SERVENTI Catherine, M. BOURBON Philippe, M. PEEL Laurent, Mme MOREEL Valérie, M. MARTINET Florent, Mme VIDAL Aurélie, LOUGE Monique.

Représentés : Mme BOULAY Dominique (par M. DELMAS), M. XILLO Michel (par M. BOURBON), Mme IBRES Laetitia (par Mme TAURINES).

Excusée : Mme GARCIA Hélène.

Absents : Mme MANZON Sabine, M. MILLO-CHLUSKI Romain, M. POCHON Pascal.

Secrétaire : Mme AUREL Josie.

Délibération n° 22-2023.

Ressources humaines. Modification du tableau des effectifs.

Suite à l'avis favorable du Comité Social Territorial,

Sur proposition de M. le Maire,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide :

I – Création de poste

De créer les postes suivants :

- 1 poste d'adjoint administratif à TC à compter du 1^{er} septembre 2023, auprès du service Ressources Humaines,
- 1 poste d'adjoint administratif à TC à compter du 1^{er} novembre 2023, auprès du service Urbanisme/Aménagement urbain.

II – Création au titre de l'avancement de grade 2023 Commune

De créer les postes correspondants à l'avancement de grade et de supprimer les postes devenus vacants à compter de la nomination, comme suit :

<i>Postes à créer</i>	<i>Postes à supprimer</i>	<i>A compter du</i>
1 poste de rédacteur Principal 2 ^{ème} classe, à TC	1 poste de rédacteur, à TC	01/07/2023
1 poste de rédacteur Principal 1 ^{ère} classe, à TC	1 poste de rédacteur Principal 2 ^{ème} classe, à TC	01/07/2023
1 poste d'agent social Principal 2 ^{ème} classe à TNC 28/35	1 poste d'agent social à TNC 28/35	01/07/2023
2 postes d'Adjoint d'animation Principal 1 ^{ère} classe, à TC	2 postes d'Adjoint d'animation Principal 2 ^{ème} classe, à TC	01/07/2023
1 poste de Chef de service de police municipale principal de 2 ^{ème} classe, à TC	1 poste de Chef de service de police municipale, à TC	01/07/2023
1 poste d'Adjoint Administratif principal 2 ^{ème} classe, à TC	1 poste d'Adjoint Administratif, à TC	01/07/2023

III - Au titre du changement de temps de travail

De modifier le poste comme suit, à la demande de l'agent,

<i>Postes à créer</i>	<i>Postes à supprimer</i>	<i>A compter du</i>
1 poste d'adjoint d'animation Principal 2 ^{ème} classe, à TNC (20/35)	1 poste d'adjoint d'animation Principal 2 ^{ème} classe, à TNC (28/35)	26/08/2023

IV - Suppression d'un poste devenu sans objet

De supprimer le poste suivant :

1 poste de technicien (délibération du 10/12/2019)	Adjoint du responsable du service Urbanisme-Patrimoine et Développement Urbain	A compter du 1 ^{er} avril 2023
--	--	---

Le Secrétaire,
Josie AUREL



Pour extrait conforme,
Le Maire,
Jean-Paul DELMAS,

